

Affaire suivie par :

Matthieu GAUCHE

Inspecteur de la circonscription
de Moûtiers, en charge de
l'EPS
Tél : 04 79 24 21 59
Mél : ce.ia73-ien-
moutiers@ac-grenoble.fr

CD Savoie Tennis

90 rue Henri Oreiller
73000 CHAMBERY
Comite.savoie@fft.fr
Tél : 09 67 06 30 05

Chambéry, le 07 mai 2025

Le Directeur Académique des Services
De l'Education Nationale de la Savoie,
Le comité Tennis 73,

à

Mesdames les Directrices, messieurs les
Directeurs d'école
Mesdames les enseignantes, messieurs
les enseignants du 1^{er} degré
s/c de mesdames les inspectrices
messieurs les inspecteurs l'Education
nationale

Note d'information :

TENNIS SCOLAIRE, dispositif « de la cour au court »

A travers le programme « [de la cour au court](#) », la pratique du tennis représente une opportunité pour accompagner les élèves dans le développement de leur motricité générale et en particulier la coordination haut et bas du corps. Le Comité de Tennis de la Savoie se propose de vous aider à la mise en œuvre de cette activité au sein de vos classes.

Ambition et objectifs :

- L'activité contribue au parcours santé de l'élève.
- Elle permet un accès à la pratique pour tous.
- Elle s'inscrit dans les programmes d'enseignement de l'EPS et des valeurs de l'école.
- Elle contribue à la formation des enseignants en lien avec les conseillers techniques de la ligue de tennis.

Propositions :

- Intervention de professionnels diplômés dans les écoles en complémentarité des enseignants.
- Mise à disposition des ressources pédagogiques ([Canopé](#)) et de matériel (kit en prêt dans chaque circonscription : raquettes, balles, filets, plots, lignes).
- Développement d'une pratique autonome (récréation, 30 minutes APQ...).
- Partenariat avec l'USEP pour mettre en place de rencontres « tennis » interclasses.

Déploiement et modalités :

- Public ciblé : élèves des cycles 2 et 3 (l'activité tennis pourra, à l'occasion, être conduite en cycle 1 dans le cas de classes multi-niveaux et sur validation du CPC, au travers d'une pratique autonome sous forme de jeux).
- Interventions gracieuses avec un intervenant diplômé d'un club proche de l'établissement scolaire ; une des séances pourra éventuellement avoir lieu dans le club.
- Cycle d'apprentissage de 5 séances : une séance avec l'intervenant et une autre séance identique conduite par l'enseignant dans la même semaine (soit 10 au total).

- L'école formalise un projet pédagogique avec intervenant qu'elle transmet à son IEN pour validation. L'intervenant prend connaissance du cadre d'intervention scolaire et informe le Comité de tennis de la mise en place d'un cycle d'apprentissage.
- Pour toutes demandes, vous devez contacter Chantal MANQUAT-REY (06 71 47 11 14 ou cmr_chy@hotmail.fr).

Une belle opportunité à saisir,
A votre disposition,

Le DASEN de la Savoie,
François COUX,



Le président du CD Tennis 73,
David TORDJMAN,



COMITÉ DE SAVOIE DE TENNIS
90 rue Henri Orelleier
73000 CHAMBERY
Tél : 09 87 06 30 05
comite.savoie@fft.fr